

SONET TOIT BIO



TRAITEMENT NETTOYANT PREVENTIF ET CURATIF CONCENTRE

✓ **SONET TOIT BIO** est un liquide concentré diluable à l'eau, qui traite tous les supports contre les pollutions atmosphériques et végétales (type verdissures, algues, lichens).

✓ PRODUIT A DILUER

Diluer 1L pour 4L d'eau en curatif avec rinçage.

Diluer 1L pour 6L d'eau pour un traitement sans rinçage des toits très envahis.

Diluer 1L+9L d'eau en préventif avec rinçage non obligatoire.

CONSOMMATION MOYENNE : 4 à 6 m² au litre de solution diluée.

NE CONTIENT PAS DE BIOCIDES

PRESENTATION

SONET TOIT BIO est un liquide concentré diluable à l'eau, qui traite tous les supports contre les pollutions atmosphériques et végétales (type verdissures, algues, lichens). **SONET TOIT BIO** est une formulation sans biocide (matières soumises aux directives biocides européennes).

AVANTAGES

Produit non soumis à la réglementation biocides. Le produit est biodégradable à plus de 90%. Ne contient ni acide fort, ni chlore, ni solvant (n'attaque pas le zinc, etc...). Les supports traités n'ont pas besoin d'être rincés. Recouvrable de peinture après séchage complet. Sur sol, élimine les risques de glissages accidentelles dues aux mousses. N'altère pas les supports.

DOMAINE D'APPLICATION

SONET TOIT BIO peut être appliqué en préventif ou en curatif sur support horizontal ou vertical :

- Toitures (terre-cuite, fibrociment, shingles, chaume, lauzes, phonolite, ...).
- Façades (crépis décoratifs), murs (pierre, plâtre, enduit mortier).
- Terrasses, balcons, escalier extérieur.
- Bardages, piscines, palissades, enrobés.
- Cours de tennis, dallages, pavés, etc. ...

MODE D'EMPLOI

Travaux préparatoires : Eliminer les agrégats importants de mousse par grattage ou au jet d'eau sous pression.

Mise en œuvre : Diluer 1L de **SONET TOIT BIO** avec 4L d'eau. Appliquer la solution diluée copieusement de bas en haut. Au pulvérisateur basse pression avec une buse jet plat ce qui assure une application uniforme de la solution ou au pinceau, à la brosse, au balai éponge, au rouleau. Après l'application, attendre 1 à 2 heures avant le rinçage. Dans le cas d'une dilution 1L de **SONET TOIT BIO** + 9L d'eau, les supports ne seront pas obligatoirement rincés. Diluer 1L pour 6L d'eau pour un traitement sans rinçage des toits très envahis.

Le temps d'action sera variable entre 3 et 8 mois. Ce temps d'action varie en fonction des intempéries, de la pluviométrie, de la nature des supports, de l'inclinaison des supports, de l'état initial des supports, ...

APPLICATION

Matériel d'application : Brosse, balai-brosse, pulvérisateur, airless, motopompe...

Dilution : 1L + 4L d'eau en curatif (avec rinçage)
1L + 9L d'eau en préventif (rinçage non obligatoire).

Consommation : 4 à 6m² par litre de solution diluée.

Nettoyage du matériel : Eau (ne pas laisser sécher).

CARACTERISTIQUES

Aspect en pot : liquide visqueux.
Masse volumique : $1.15 \pm 0.05 \text{ g.cm}^{-3}$
pH : 12.50 ± 0.05
Conservation : 12 mois en emballage d'origine fermé.

STOCKAGE

Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur www.soka-france.com.
Entreposer à l'abri du gel. Ne doit pas être versé dans un étang ou un ruisseau.
Protéger les supports ne devant pas être traités.



Tél : 05 59 83 20 56

mail : contact@soka-france.com

www.soka-france.com

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Des essais préalables à chaque utilisation permettront de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.

1074 allée des platanes **64160 BUROS**

N° TVA Intracommunautaire FR29 791231657 R.C.S. PAU 791 231 657 - Code NAF 4690Z SARL au capital de 10 000 euros